

Réf: Dossier N° : 58033

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « QUALI FILTRE COTE D'IVOIRE » en abrégé «QUALI FILTRE CI »

Siège social : ABIDJAN - MARCORY MARIE-KORE, F 19, 02 BP 1233
ABJ 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 10 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « QUALI FILTRE COTE D'IVOIRE » en abrégé «QUALI FILTRE CI ».

Objet: Garage automobile ; Vente et pièces automobile ; divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - MARCORY MARIE-KORE, F 19, 02 BP 1233
ABJ 02

GERANT: Monsieur DIARRASSOUBA ALASSANE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32084 du 10/12/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°28443 du 10/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

